



Commune d'Ardon

Reçue le :

LA RIBAMBELLE

Nurserie

PRÉ-INSCRIPTION 2023-2024

1. ENFANT PRÉ-INSCRIT(E) DANS LA STRUCTURE D'ACCUEIL (Ecrire en majuscules)

Nom	Prénom	Date de naissance

Nationalité :

Langue maternelle :

Autre(s) langue(s) :

2. COORDONNÉES DU PÈRE OU DE LA MÈRE À CONTACTER

Nom : Prénom :

Adresse complète :

Téléphone privé : Natel :

Adresse mail :

3. TYPE DE PLACEMENT (prière de marquer d'une croix ce qui convient)

J'inscris mon enfant pour des raisons :	<input type="checkbox"/> Professionnelles
	<input type="checkbox"/> De socialisation

Nous favorisons l'accueil des enfants dont les parents travaillent.

4. PRESTATIONS SOUHAITÉES

→ Des pré-inscriptions ne sont pas enregistrées au-delà d'un mois avant l'entrée dans la structure.
De même, une interruption de fréquentation supérieure à un mois entraîne le retrait de l'inscription.

Les pré-inscriptions sont soumises à l'acceptation de l'autorité compétente et à la capacité d'accueil.

J'inscris mon enfant :

En horaires fixes

En horaires irréguliers (également inscrire dans le tableau les prestations à réserver)



Commune d'Ardon

Reçue le :

Préciser l'heure d'arrivée et de départ dans les cases correspondantes :

Prestations		Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
A	Matin	8h30-11h30					
B	Matin plus	6h30-12h00					
C	Accueil midi sans repas	11h00-13h30					
C	Accueil midi avec repas (dès 12 mois)	11h00-13h30					
D	Après-midi	13h30-17h00					
E	Après-midi plus	13h00-18h30					
F	Journée sans repas	6h30-18h30					
F	Journée avec repas (dès 12 mois)	6h30-18h30					

5. DATE D'ENTRÉE SOUHAITÉE

Dès le et pour l'année scolaire en cours (du 01.08.2023 au 31.07.2024).

Cette pré-inscription est en aucun cas un contrat définitif.

Les places seront attribuées selon leur ordre d'arrivée.

Date :

Signature du représentant légal :

Qui déclare avoir pris connaissance et accepté les conditions d'inscription à la Ribambelle ainsi que les directives et spécificités y relatives.

Nom :

Prénom :

Signature :

Ce formulaire est à retourner à :

**Administration des structures d'accueil
Rue des Proz-Chevalley 1
1957 Ardon**